

## REUNION DES DIRECTEURS

**JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

Présents : BERGEON Vincent (IVBD), BOURJADE Jean (Inter Beaujolais), BOVA Fabien (CIVB), NAULIN Sylvain (Inter Loire), NEUSCH Gilles (CIVA), PAJOTIN Valérie (Anivin), PERRIN Vincent (CIVC), RIOU Christophe (IFV/CNIV), ROUMET Benoît (BIVC), VANIER Christian (BIVB), et FRANJUS-GUIGUES Dorothée, IMBERTI Marie-Henriette, CHANEL Floriane, AGOSTINI Jérôme (CNIV)

En visioconférence : ROSAZ Eric (Inter Rhône)

### 1. SUIVI DU PLAN DE FILIERE

#### *i. Loi Egalim*

Il est rappelé aux Directeurs que la Loi est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Par ailleurs, dans le prolongement des échanges avec l'Administration sur les clarifications demandées de la Loi, le CNIV a rencontré le Directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture, Jacques Billant.

Ce rendez-vous a permis de faire acter les principes évoqués lors de l'Assemblée générale :

- En ce qui concerne la contractualisation, la modification de l'instruction relative à l'extension des accords interprofessionnels devrait intervenir dans les plus brefs délais. Une inquiétude réside dans l'absence d'échanges entre le ministère de l'Agriculture et la DGCCRF.
- Il est rappelé que la sécurisation de la contractualisation pluriannuelle, une des priorités du Plan de filière, doit passer par la réserve de propriété et des délais de paiement dérogatoires. Un groupe de travail devrait être lancé avec l'Administration sur ces questions spécifiques.

Le Cniv va analyser la procédure de notification de l'article 210 du Règlement communautaire, qui vise à interroger la Commission européenne sur la conformité d'une pratique au droit communautaire de la concurrence. Une telle notification porterait notamment sur la capacité d'un accord interprofessionnel à couvrir les clauses de réserve de propriété obligatoires.

#### *ii. Ordonnances*

L'Ordonnance SRP/Encadrement des promotions a été publié au Journal officiel le 13 décembre. Il s'agit d'un texte administratif jusqu'à la ratification du Parlement, qui lui donnera force de Loi. Sur le fond, les difficultés subsistent, notamment s'agissant des dispositions relatives au seuil de revente qui entraîneront des analyses compliquées dans la filière.

Du fait de la nature de la procédure de ratification parlementaire, il sera possible de déposer des amendements mais il semble falloir se focaliser sur la défense de la position multi-filière, à savoir l'adaptation de l'ordonnance par décret après avis de l'Interprofession concernée.

La seconde ordonnance, dont l'objet est le prix abusivement bas, prévoit un système de responsabilité de l'acheteur, qui ne pourra être actionné que par un recours de l'opérateur s'estimant lésé. Les dispositions ne visent que la première transaction de produits agricoles « bruts ».

Il est rappelé que la position défendue auprès de l'Administration est de permettre aux Interprofessions ou organisations professionnelles d'agir en soutien aux opérateurs.

### *iii. Mise en œuvre du Plan*

Les Directeurs sont informés de la tenue d'une réunion Gouvernance du Plan le mercredi 12 décembre. Il a été relevé l'importance d'opérer une répartition du travail de mise en œuvre du Plan entre les organisations professionnelles nationales, selon les différents engagements et dans un souci de réappropriation du Plan.

Pour ce faire, différents groupes ad hoc seront organisés :

- Un groupe de travail entre l'AGPV et l'UMVIN sur le volet Résilience des entreprises ;
- La possibilité d'inscrire le travail sur la Valeur ajoutée France dans le volet Export.

Une information est faite sur les avancées des groupes de travail transition écologique et les indicateurs économiques.

### *iv. Préparation du séminaire*

Lors de l'Assemblée générale du 29 novembre, il a été décidé l'organisation d'un séminaire à la place du Conseil exécutif du 31 janvier. L'objet principal sera la transition écologique et la création de valeur, dans le but d'appropriation du Plan par les différents acteurs<sup>1</sup>.

## **2. PLATEFORME MARQUE FRANCE**

Les Directeurs sont informés du lancement de la plateforme de communication en deux temps :

- La collecte et l'analyse du matériau disponible afin d'établir un cahier des charges de la plateforme de communication. Dans ce cadre, il est demandé aux Directeurs de fournir les éléments en leur possession sur la partie France.
- Selon les résultats de la bibliographie, des études complémentaires pourront être proposées avant de créer l'outil de communication.
- Une recommandation opérationnelle devrait être faite lors de l'Assemblée générale de Juin 2019.

Il est demandé que soit faite une mise en concurrence afin de sélectionner le prestataire qui suivra l'étude.

<sup>1</sup> Attention, il devrait être proposé lors du Conseil exécutif du 20 décembre de repousser cette date afin d'en assurer pleinement les préparatifs.

### 3. PRESENTATION DE L'EXTRANET DU CNIV

Le nouvel outil extranet du Cniv est présenté aux Directeurs, avec un aperçu des différentes fonctionnalités et contenus.

### 4. SIA : PAVILLON DES VINS 2018

Les Directeurs sont informés d'un changement de localisation du Pavillon des vins au prochain Salon de l'Agriculture, à un passage très important du grand public.

De plus, le stand contiendra une partie « viticulture durable » dont l'espace sera limité avec des informations claires.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

#### *i. Œnotourisme*

Il a été décidé lors de l'Assemblée générale de mettre en place un groupe de travail sur l'œnotourisme, composé de Directeurs et de représentants interprofessionnels.

Il est demandé que le sujet puisse faire l'objet d'échanges au sein du groupe communication du Cniv.

#### *ii. Etude sur le prix minimum*

Une présentation de l'étude envisagée par Vin & Société sur le prix minimum est faite aux Directeurs.

Il est relevé que dans des délais courts, seul un argumentaire économique pour les débats à venir pourrait être conduit. Toutefois, l'ensemble des Directeurs confirment l'intérêt de fond pour une telle étude, et un groupe de travail composé des interprofessions pourrait l'accompagner.

\*\*\*\*\*